

INFORMATION SUR LES PROJETS EOLIENS DU TONNERROIS

45 éoliennes industrielles autorisées ou envisagées à ce jour !

Les projets d'éoliennes de grande hauteur se multiplient rapidement dans le Tonnerrois :

- La Communauté de Commune du Tonnerrois a voté la création d'une ZDE (Zone De Développement Eolien) de **22 éoliennes** sur Tonnerre, Collan, Melisey, Vezannes, Serrigny, et Yrouerre.
- A Moulins en Tonnerrois, Censy et Pasilly, des permis pour **12 éoliennes** viennent d'être accordés.
- A Sarry et Châtel Gérard, une enquête publique est lancée pour autoriser **11 éoliennes de plus**.

Les 9 associations du Tonnerrois signataires ce document tiennent à vous apporter des informations sur ces éoliennes, informations souvent cachées ou niées par les promoteurs de ces projets, ainsi que notre analyse sur leurs conséquences. Une pétition contre ces projets suit ces informations.

1/ DES MACHINES DE 150 METRES DE HAUT : Elles ne sont pas anodines, il s'agit de structures disproportionnées dans notre paysage. A titre de comparaison, une maison mesure une dizaine de mètres, un clocher de village, 30 à 40 m, les très grands arbres, environ 40 m. Elles sont sans commune mesure avec les pylônes électrique que nous connaissons. Et le socle de chaque éolienne est constitué de 1500 tonnes de béton ! Aujourd'hui, il n'y a aucune garantie sur le démantèlement futur des vieilles machines.

2/ UNE TRES FAIBLE EFFICACITE POUR L'ELECTRICITE EN FRANCE : Notre pays est doté d'une importante production électrique non modulable du à son choix du nucléaire. Tant que ce choix n'est pas remis en question, l'éolien n'a quasiment aucun impact sur notre production électrique. Même s'il représente quelques pourcents de la production nationale, l'éolien est aléatoire (il n'y a pas forcément du vent aux périodes de consommation de pointe, notamment durant les périodes anticycloniques en hiver), donc EDF doit construire des nouvelles centrales au gaz pour compenser ! De plus, dans une région comme la nôtre qui est peu ventée (2 sur une échelle de 6), ces machines fonctionnent qu'environ 1/3 du temps. La rentabilité ne vient que des subventions. EDF – grâce à une taxe sur nos factures – est obligé d'acheter l'électricité près de 2 fois le prix normal. C'est simplement de la spéculation financière ! Tout le monde est sensibilisé aux enjeux du réchauffement, mais les éoliennes dans le tonnerrois sont pas une réponse à ce défi ; ce n'est malheureusement qu'un projet pour afficher une « bonne conduite », sans réelle efficacité en terme de CO2.

3/ DES NUISANCES SONORES : Le mécanisme de l'éolienne est constitué de nombreux engrenages qui démultiplient la vitesse de rotation de l'hélice. Malgré la qualité des machines, elles produisent un bruit qui s'entend de loin, d'autant plus si elles sont situées du côté d'où vient le vent (vers la vallée de l'Armançon avec le vent dominant !). Ce bruit s'accroît avec le vieillissement des machines. Une deuxième source de bruit vient de la surpression de l'air à chaque fois qu'une pale passe devant le pylône (comme la pale de l'hélicoptère au dessus de la queue de l'appareil). C'est une nuisance de jour comme de nuit, et dans le calme, le bruit porte très loin. Elles peuvent démarrer 7j/7 « même le dimanche ».

4/ DES NUISANCES VISUELLES : Immenses et localisés sur les hauteurs, elles sont visibles jusqu'à 20 km et plus... A 2 ou 3 km de nos maisons, voir moins comme c'est prévu, elles semblent démesurées. Le jour, l'œil est constamment attiré par ces machines en mouvement. Et la nuit, leur signalisation lumineuse nous rappelle leur présence.

5/ DES RISQUES D'ACCIDENTS : L'extrémité de la pale de l'hélice va à près de 300 km/h. Quelques accidents spectaculaires ont déjà eu lieu, en cas d'emballement d'une machine. On estime que des débris peuvent être projetés à plus d'1 km sans compter l'effet de rebond. Le risque d'accident augmente avec l'âge de l'éolienne et en cas d'entretien insuffisant. Or il n'existe actuellement pas de norme ni de contrôle technique indépendant (à la différence d'une simple voiture). Certains parlementaires demandent la classification des éoliennes en « installation industrielle », ce qui interdirait une installation aussi proche des habitations que celle prévue ici. Ces projets seront-ils accordés avant de nouvelles contraintes de sécurité ?

6/ LES CONSEQUENCES SUR LE PRIX DE L'IMMOBILIER : Le tribunal d'Angers a condamné, le 9 avril 2009, un vendeur à rembourser 20 % du prix de vente d'un bien car il l'avait vendu sans informer l'acheteur des éoliennes prévues à 1,1 km. A 500 m d'une éolienne, une maison devient quasiment invendable. Sur cette base, on peut rapidement évaluer qu'un village de 150 maisons à 100.000 euros en moyenne subira une perte de valeur de 3 millions d'euros. Ces éoliennes créeront un appauvrissement considérable et immédiat pour tous les propriétaires du tonnerrois !

7/ DES BENEFICES POUR QUELQUES RARES PROPRIETAIRES FONCIERS et la spéculation financière des installateurs. Seuls les quelques propriétaires de terrains où sont construites les éoliennes vont engranger des loyers, alors que tout le monde supporte les nuisances. C'est tout ce qu'il faut pour diviser une population. Les autres grands gagnants sont les promoteurs, entreprises basées au calme très loin des champs d'éoliennes ; les fabricants, eux, sont presque tous hors de France. Les quelques meneurs veulent faire autoriser ces projets au plus vite. Une décision si importante nécessite réflexion et un temps raisonnable pour permettre un débat sain.

8/ TRES PEU DE REVENUS POUR LES COLLECTIVITES : Ces revenus sont basés sur la Taxe Professionnelle, qui doit prochainement être supprimée par le gouvernement. Ces revenus seront – c'est encore très flou – probablement remplacés par une taxe par pylône beaucoup plus faible. Pour la ZDE de Tonnerre, une petite part des taxes – quelques milliers d'euros seulement – iront à la commune où sont les éoliennes, qui supporte le maximum de nuisance, et la plus grosse part (70 %) à la communauté de commune ! Il faut près de vingt ans pour compenser la dévalorisation des maisons d'un seul village !

9/ UNE DEGRADATION DE L'EMPLOI ET DES REVENUS DANS LA REGION : Une éolienne, c'est **ZERO** emploi local. Toute la gestion est réalisée à distance. Par contre, il est certain que les touristes seront moins nombreux et resteront moins longtemps (pourquoi passer ses vacances au pied de dizaines d'éoliennes). C'est donc des chambres d'hôtes qui ferment, moins de couverts servis dans les restaurants et de nuits d'hôtel, moins d'achats dans les magasins... C'est aussi moins de personnes intéressées pour s'installer dans la région (résidence principale ou secondaire), donc moins de travail pour les artisans maçons, chauffagistes, électriciens, peintres... Moins de revenus, c'est moins d'employés, moins d'emplois, moins de taxe pour les municipalités ...

Voulons-nous des éoliennes près de chez nous, dans la précipitation, sans véritable débat ?

REAGISSEZ !

Seul, nous ne pouvons rien contre ces projets impliquant trop d'intérêts financiers. Par contre tous ensemble, nous pouvons arrêter ces constructions que la plupart des autres régions de l'Yonne et du Chatillonnais, près de chez nous, ont repoussées avec bon sens. La mobilisation paye, certains villages comme Viviers, Gland, Pimelles ou Sennevoy le Haut ont stoppé les projets sur leur territoire.

Nous vous proposons donc :

- De partager cette information avec un maximum de gens de votre entourage
- D'en parler à vos élus pour les sensibiliser à votre avis
- **De nous retourner signée la pétition** suivante et de la diffuser autour de vous.

Associations proposant cette pétition : Les Amis du Patrimoine Tonnerrois (Tonnerrois), Association pour la valorisation de Tanlay, de son château et de l'Abbaye de Quincy - AVTAQ (Tanlay), Association Terroir et Paysage de Rugny et du Pays de Maulnes (Rugny), Chemin de ronde (Ancy le Franc), Du vent les éoliennes (Collan), Environnement Terroir et Patrimoine du Haut Tonnerrois - ETPHT (Mélisey), Gullivert (Arthonnay), Initiatives pour un développement équilibré du bassin de l'Armançon - IDEBA (Argentenay), Les Amis de Viviers (Viviers).

Contact : amis.tonnerrois@free.fr NB : La pétition est aussi sur Internet, sur www.mesopinions.com tapez : « **Tonnerre** » pour y accéder.

NOM : PRENOM : email (facultatif) :

ADRESSE : VILLE : CODE POSTAL :

Je suis opposé à l'implantation d'éoliennes dans le tonnerrois et demande au préfet et aux autorités compétentes de bien vouloir :

- suspendre les projets en cours de création d'une Zone de Développement Eolien dans le tonnerrois
- n'accorder aucun permis de construire dans le tonnerrois

Signature :